Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMUMNAUTAIRES

LIMOGES METROPOLE

ARRETE

du 1er avril 2025

Portant délégation de signature à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du pôle ressources à Limoges Métropole

N° 26450

Le Président de Limoges Métropole,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-9 et l'article L 5211-10.

Vu la délibération 4.3 du 27 juin 2024 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au Président.

CONSIDERANT que le Président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président.

CONSIDERANT que Mme Valérie LAURENT-ROUX assure les fonctions de Directrice générale adjointe et Responsable du pôle ressources à Limoges Métropole.

ARRETE

ARTICLE 1er : En l'absence du Directeur général des services, délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L 5211-9 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Valérie LAURENT-ROUX, pour la signature de tout document, à l'exception de ceux relatifs aux abattoirs et aux marchés d'intérêt national.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté prend effet à compter du lundi 28 avril 2025 jusqu'au vendredi 2 mai 2025 inclus.

ARTICLE 3 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 07/04/2025

Le Président

Publié le lundi 07 avril 2025

Ceci arrêté fera également l'objet d'une notification auprès de l'intéressé.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole

1 DOCUMENT - *Publié le 7 Avril 2025*

26450.pdf
(.pdf, 156,6 Ko)

TÉLÉCHARGER